

## DROIT DES SOCIETES

### Niveau 2

PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Gérants, dirigeants, avocats, juristes, assistants juridiques.....	Aucun.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Exercice pratique

*Evaluation de positionnement au début de la formation Evaluation continue (exercices applicatifs, ateliers pratiques) Evaluation des acquis à la fin de la formation par le formateur ; Évaluation de la qualité de la formation par le stagiaire*

### OBJECTIF

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :  
Améliorer ses connaissances en droit des sociétés en abordant leurs aspects pratique. S'initier aux notions de jurisprudence.*

### DUREE

8 heures, 1 jour

### LIEU DE FORMATION

Voir convention.

### DATE

Voir convention.

### NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

### FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

### SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

### MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel

## **DESCRIPTION**

### **RAPPEL DIFFERENTES FORMES DE SOCIETES**

### **MODIFICATION OU TRANSFORMATION DE SOCIETES**

- Sarl
- Eurl
- SA

### **CESSION OU TRANSMISSION DE PARTS SOCIALES OU ACTIONS**

### **STATUTS**

- Des gérants
- Des associés

### **METHODE D'ANALYSE D'UN CAS DE JURISPRUDENCE**